

# Un ré-examen du concept de «vulnérabilité» pour la recherche et la prévention du VIH/SIDA

François DELOR† & Michel HUBERT



COMMUNAUTÉ  
WALLONIE  
BRUXELLES



OBSERVATOIRE  
DU SIDA ET DES  
SEXUALITÉS

# Un ré-examen du concept de «vulnérabilité» pour la recherche et la prévention du VIH/SIDA

François DELOR<sup>†</sup>\* & Michel HUBERT\*

Une première version de ce texte a été  
publiée dans *Social Science & Medicine*  
50 (2000), pp. 1557-1570.



Editeur responsable : **Vladimir Martens** • OBSERVATOIRE DU SIDA ET DES SEXUALITÉS •  
Facultés universitaires Saint-Louis • Boulevard du Jardin Botanique, 43 – B-1000 Bruxelles •  
Tél. : +32 (0)2 211 79 70 / 79 61 • Fax : + 32 (0)2 211 79 95 • E-mail : [observatoire@fusl.ac.be](mailto:observatoire@fusl.ac.be) •  
[www.fusl.ac.be/observatoire](http://www.fusl.ac.be/observatoire) • Edition 2003.

\* Centre d'études sociologiques – Facultés universitaires Saint-Louis

## Résumé

Les termes «vulnérable» et «vulnérabilité» sont utilisés de plus en plus fréquemment dans le champ du sida tant dans le cadre de la recherche en sciences sociales que de la prévention. Cependant, certaines difficultés surgissent lorsqu'il est question d'appliquer le concept de vulnérabilité à des situations concrètes au cœur desquelles des individus ou des groupes se trouvent davantage exposés au VIH. Un travail de clarification mérite donc d'être accompli, sans quoi le concept de vulnérabilité risque de perdre sa capacité heuristique et sa pertinence politique et pratique.

La première partie de cet article est consacrée à présenter la «matrice heuristique de la vulnérabilité» qui a été employée lors de recherches antérieures auprès de personnes séropositives et malades du sida et à en extraire trois niveaux d'intelligibilité, à savoir, le niveau de la trajectoire sociale, puis le niveau où deux ou plusieurs trajectoires se croisent et enfin le niveau du contexte social. Chacun des éléments appartenant à ces trois niveaux nécessite une description objective et subjective. Puis, les processus de construction identitaire sont proposés en tant que points particuliers d'observation et de «cristallisation» des différents niveaux pris dans leur ensemble.

La deuxième partie de cet article passe en revue les différentes définitions et applications du concept de vulnérabilité dans d'autres domaines, notamment ceux des catastrophes naturelles, de la famine et de la santé mentale, en prêtant une attention particulière aux points essentiels du débat qui agite ces domaines. Quelques concepts souvent associés à la vulnérabilité sont également mis en lumière, tels que la victimisation, l'insécurité et le risque.

La troisième partie est un résumé de la manière dont les auteurs voient la vulnérabilité comme un concept pertinent pour le travail d'élucidation des processus sous-tendant la prise de risques et la conception de programmes d'intervention. L'accent est mis sur l'importance d'analyser les différences entre individus, la variabilité au cours de la vie et la dimension relationnelle de toute vulnérabilité sociale.

### Mots clés :

- **Vulnérabilité**
- **VIH/Sida**
- **Identité**
- **Catastrophes naturelles**
- **Harcèlement racial**
- **Santé mentale**
- **Pauvreté**

# Un ré-examen du concept de «vulnérabilité» pour la recherche et la prévention du VIH/SIDA

*... la personne vivant dans l'insécurité ontologique est plus préoccupée de se préserver que de se faire plaisir : les circonstances ordinaires de la vie menacent son faible seuil de sécurité.*

Ronald D. Laing (1960, p. 42)

## Introduction

Les termes «vulnérable» et «vulnérabilité» sont fréquemment utilisés dans le champ du sida tant dans le cadre de la recherche en sciences sociales que de la prévention. À la Conférence mondiale sur le Sida (juillet 1998) à Genève, on a dénombré pas moins de 337 abstracts contenant le mot «vulnérable» ou «vulnérabilité», ce qui constitue près de dix pour cent du nombre total des résumés qui ont été présentés dans les volets C (Epidémiologie, prévention et santé publique) et D (Sciences sociales et comportementales, impacts sociaux et réponses). Les études dont ces résumés faisaient état se penchaient sur toutes sortes de publics sur tous les continents.

L'intérêt croissant qui est porté aujourd'hui à l'identification de la diversité des vulnérabilités et à la conception de programmes de prévention du VIH/sida qui correspondraient à ces situations de vulnérabilité est le résultat d'un long processus.

Le premier temps dans la construction sociale du risque lié au VIH/sida se situe au début des années 1980 (Hubert, 1989, 1991). C'est celui où des groupes particuliers sont désignés et où domine la prescription de l'exclusion ou de la conversion sur fond de stigmatisation. Selon les lieux, les homosexuels, les Haïtiens, les toxicomanes, les Africains sont nommés

1] Le débat au sujet du caractère illusoire du risque nul est ouvert depuis longtemps en dehors du champ du sida. Ainsi, le sociologue américain Charles Perrow (1984) est sans doute celui qui se montre le plus critique à l'égard de la perspective – illusion – d'un risque nul dans les systèmes industriels, dans la mesure où, pour lui, l'accident est inscrit de manière inéluctable dans la structure de certains systèmes caractérisés par leur complexité et par l'intégration de nombreux composants étroitement couplés. Ainsi que le formule Jacques Theys (1987:34), «Incertitude et vulnérabilité joignent leurs conséquences déstabilisatrices pour placer a priori nos sociétés devant un dilemme inacceptable : avoir à choisir entre l'infini (peu probable) de la catastrophe planétaire et le zéro (peu crédible) du risque nul». C'est dans le même sens que Moatti et Lochar (1987:68) mettent en lumière que la volonté de suppression absolue du risque pose immédiatement la question du coût de la sûreté absolue et de sa faisabilité technico-économique. Cette faisabilité n'a par ailleurs pas qu'un caractère économique mais a aussi des implications politiques et éthiques. C'est à l'intérieur de ce débat que se pose la question du risque acceptable (Hubert 1987).

pour rendre compte de la propagation épidémique dans les temps qui précèdent la découverte de l'agent causal. Dans ce premier moment, la visée implicite est l'éradication absolue du risque pour certains au détriment d'autres puisqu'en décrivant le risque comme le monopole de certains groupes sociaux, on cherche à en protéger radicalement d'autres. Ainsi que le formule Denis Duclos (1987:249), «Lorsque l'on aborde l'existence de dangers, d'accidents, de maladies, l'un des mécanismes discursifs les plus récurrents consiste à désigner une catégorie particulière d'individus à laquelle on n'appartient pas et qui sont susceptibles de 'porter' le risque».

Le deuxième temps, qui débute avec la découverte de l'agent viral, est celui où le risque est davantage associé à des comportements spécifiques, comme par exemple la pénétration anale. On constate un changement du lieu de la cause : ce ne sont plus les caractéristiques d'un groupe qui sont interrogées mais bien les comportements individuels. Ce changement intervient alors que les publics désignés comme particulièrement à risque avaient réagi fortement, dénonçant la discrimination potentielle et invoquant la figure d'un virus qui agit sans discrimination et sans préférence. Néanmoins, la visée demeure largement celle d'une éradication totale dans la mesure où prédominent le modèle de l'individu rationnel et la croyance en l'influence puissante des actions de prévention sur les comportements.

Le troisième temps, plus récent (bien que les modèles précédents ont tendance à co-exister), met l'accent sur l'importance de tenir compte des caractéristiques des relations et des interactions (Van Campenhout *et al.*, 1997) dans lesquelles le risque a lieu. Il insiste plus sur les programmes d'intervention qui visent à augmenter les capacités et le pouvoir des gens à agir contre l'épidémie (O'Malley *et al.*, 1993 ; Parker, 1996 ; Piot & Aggleton, 1998). Ici, l'impératif de l'éradication du risque («risque zéro»)<sup>1</sup>, c'est-à-dire des rapports sexuels sans risque pour tous et tout le temps, semble illusoire et cède le pas progressivement à la promotion de la réduction du risque (c'est à dire «safer sex» ou des rapports sexuels «moins dangereux»).

Ainsi, l'identification et la description des situations de vulnérabilité sur lesquelles des programmes d'intervention pourraient être basés devient une priorité. Ceci semble revêtir une importance particulière à un moment où une certaine normalisation du sida (suite à l'apparition des nouveaux traitements) semble mener à la banalisation de la maladie (Bayer 1991, Lascoumes 1998, Thiaudière 1998) et à un affaiblissement des moyens et des efforts de prévention.

Cependant, alors que le concept de vulnérabilité devient central, certaines difficultés ne manquent pas de surgir lorsqu'il est question d'appliquer ce concept à des situations concrètes au cœur desquelles des individus ou des groupes se trouvent davantage exposés au VIH. Un travail de clarification mérite donc d'être accompli sans quoi le concept de vulnérabilité risque de perdre – par l'emploi de plus en plus fréquent et imprécis qui en serait fait – sa capacité heuristique<sup>2</sup> et sa pertinence politique et pratique.

Cette difficulté n'est pas spécifique au domaine du sida. Ainsi que le déclare Jacques Theys (1987:21) dans un autre contexte (celui des risques technologiques), «l'analyse de la vulnérabilité manque encore de langages et d'outils opératoires. Le mot lui-même souffre d'un trop-plein sémantique puisqu'il évoque aussi bien la dépendance ou la fragilité que l'insécurité, la centralité, la complexité, l'absence de régulation efficace, le gigantisme ou la faible résilience».

C'est pourquoi après avoir, dans un premier temps, présenté la définition du concept de vulnérabilité découlant de nos recherches antérieures auprès de personnes séropositives ou malades du sida, dans une deuxième partie, nous passerons en revue les différentes définitions et utilisations du concept de vulnérabilité dans des domaines autres que le VIH/sida. Cette revue de la littérature se fera dans deux directions. D'une part, il s'agira de mettre en lumière l'emploi du terme «vulnérable» lui-même, notamment dans les domaines des catastrophes naturelles, de la famine et de la santé mentale, en mettant en exergue les points cruciaux des débats qui y ont cours. D'autre part, il s'agira d'aborder quelques concepts qui sont fréquemment associés à la vulnérabilité comme, entre autres, la victimisation, l'insécurité et le risque. Dans la troisième partie de cet article, nous essayerons de rendre compte de notre approche de la vulnérabilité en tant que concept utile pour l'élucidation des processus de prise de risque et pour la conception des programmes d'intervention.

**2]** Denis Duclos (1987) met en lumière le fait que la notion d'heuristique est aussi employée par plusieurs psycho-sociologues du risque (Slovic et al. 1978, Kahneman et Tversky 1982) pour désigner le processus simple par lequel des individus – afin d'éviter la paralysie de l'action (Perrow 1984) – tentent de faire face à des situations analogues. L'heuristique, qu'il convient de distinguer de l'algorithme par son degré inférieur de formalisation et de pertinence, permet ainsi d'affronter des risques dans la vie quotidienne mais peut aussi se révéler inefficace ou inappropriée pour interpréter des risques moins familiers dans des situations plus complexes.

3] Ces recherches ont été menées en 1995 et 1996 sur base de l'analyse approfondie des entretiens semi-dirigés de quarante individus séropositifs. Le but n'était pas de «photographier» une population, mais plutôt d'épingler les processus à l'oeuvre. Nous avons atteint ce but en sélectionnant les personnes de manière à obtenir la plus grande diversité de cas possible. C'est la raison pour laquelle nous avons rencontré des hommes (25) et des femmes (15) qui ont été infectés par des relations hétérosexuelles (13) et homosexuelles (17) et par l'utilisation de drogues intraveineuses (7). Notre groupe comprenait également trois personnes qui se déclaraient bisexuelles et une personne transsexuelle. Les entretiens ont eu lieu à la campagne aussi bien qu'en ville. Nous avons également interviewé quinze personnes ressources de divers types, tels que médecins, travailleurs de la prévention et membres d'ONG en Belgique et à l'étranger (France et Grèce).

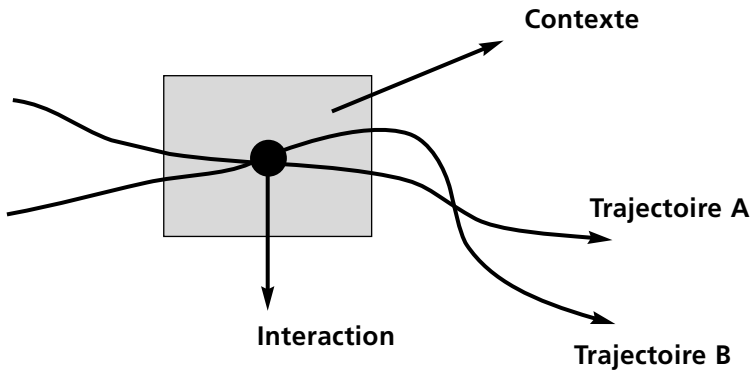
## Un cadre heuristique pour la recherche sur la vulnérabilité

Notre réflexion sur la vulnérabilité repose pour l'essentiel sur des recherches qualitatives menées en Belgique francophone (Delor, 1997). La particularité de ces travaux est qu'ils tiennent compte de la prise de risque liée au VIH/sida en utilisant les témoignages des séropositifs eux-mêmes vus à la fois en tant que victimes et en tant que témoins principaux de la prise de risque<sup>3</sup>. À l'opposé d'une approche conceptuelle floue de la vulnérabilité, la matrice heuristique que nous proposons vise tout d'abord à dégager trois niveaux d'intelligibilité d'une situation sociale de vulnérabilité, à savoir tout d'abord le niveau des trajectoires sociales, ensuite le niveau des interactions où se croisent deux (ou plus) trajectoires et enfin celui du contexte social. Pour comprendre en profondeur une situation de vulnérabilité, chacun des éléments relevés à ces différents niveaux devra être décrit dans sa dimension à la fois objective et subjective. Les processus synthétiques de construction identitaire seront alors proposés comme points d'observation et de cristallisation particuliers de l'ensemble de ces différents niveaux.

### *Trajectoires sociales, interactions et contexte social*

L'analyse des interviews réalisés au cours de cette recherche a été menée à partir de trois points de vue, à savoir les trajectoires sociales, les interactions et le contexte social. Ces trois niveaux se rencontrent et renforcent, le cas échéant, le degré de vulnérabilité (Fig. 1).

**Figure 1 : Les trois premiers niveaux de lecture de la situation de vulnérabilité**



Par «trajectoire sociale» nous voulons dire que chaque individu passe par différentes phases dans le cours de sa vie mais – et voici la raison du qualificatif «sociale» – plusieurs individus peuvent partager une partie de la même trajectoire. Par exemple, une phase de «coming out» caractérisée par un changement radical de style de vie semble commune à de nombreux hommes qui finissent par accepter leur identité homosexuelle après une période de «clandestinité». Ainsi, la position dans le cours de la vie est décisive pour expliquer certains comportements sexuels et les risques qui y sont associés (Peto *et al.*, 1992). Dans ce même exemple, la façon de faire face au risque du VIH – ou du moins la signification que l'on associe à la prévention (voir ci-dessous) – sera différente, selon que la personne vit sa sexualité en cachette ou sort de l'ombre. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il ne faille pas accorder une grande importance à la dynamique individuelle, au processus de croissance, à certains moments de crise, etc. (Erikson, 1972).

Les caractéristiques saillantes des interactions constituent la deuxième dimension importante que nous voudrions mettre en évidence. En effet, l'infection par le VIH nécessite la rencontre d'au moins deux individus et donc de deux trajectoires. Ces individus peuvent adopter différents comportements liés au risque en fonction de leur position ou leur statut dans l'interaction. Par exemple, souvent le «nouveau-venu» au sein d'un groupe d'usagers de drogue intraveineuse sera le dernier à «se shooter», alors que le fournisseur aura le «premier choix». Leurs chances d'être infectés par le VIH en utilisant la même seringue seront donc différentes (Delor, 1997).



4] À l'intérieur de ce niveau contextuel, il est important de distinguer, avec Axel Honneth (1990), les différents types de mépris dont des personnes peuvent être victimes et qui vont contribuer à leur vulnérabilisation. Le mode le plus fondamental d'humiliation qu'une personne peut subir est la maltraitance physique (abus sexuels, violence...). En effet, toute tentative de contrôler le corps d'autrui contre sa propre volonté engendre, quelle qu'en soit l'intention, un niveau d'humiliation qui détruit le rapport à soi de manière beaucoup plus profonde que d'autres formes de mépris. La particularité des offenses physiques ne réside pas seulement dans la douleur physique qu'elles engendrent mais dans le sentiment d'avoir été exposé sans défense à la volonté d'un autre sujet.

Un deuxième type de mépris vise la valeur sociale d'individus ou de groupes. Il s'agit du dénigrement de modes de vie individuels ou collectifs. L'«honneur», la «dignité» ou, en termes modernes, le «statut» d'une personne peuvent être compris comme le degré d'estime sociale qui est accordé à son mode de réalisation de soi à l'intérieur de l'horizon des traditions culturelles propres à une société. Si la hiérarchie des valeurs d'une société conduit à dévaloriser ou à considérer comme déficientes des formes de vie ou des convictions individuelles, alors elle ôte aux sujets concernés toute possibilité d'accorder une valeur sociale à leurs propres capacités. L'expérience d'une telle dévalorisation sociale s'accompagne également, chez la personne, d'une perte d'estime de soi-même. Ces deux premiers types de mépris doivent à leur tour

Enfin, les itinéraires des individus et les interactions entre eux n'existent pas en dehors du monde où ils sont plongés. Le contexte social<sup>4</sup> exerce une influence sur les moments, les enjeux et les modalités de rencontres entre diverses trajectoires. On pense par exemple aux effets de certains impératifs culturels ou sociaux en matière de comportement sexuel, à l'impact du développement des moyens de transport sur les modalités de certaines rencontres ou aux différences juridiques entre pays. Par exemple, l'interaction sexuelle entre un jeune prostitué et son client se situe dans un contexte de rapports de forces économiques et de domination symbolique que les deux partenaires ne peuvent pas modifier à eux seuls. De même, la relation entre un homme et une femme s'inscrit dans un contexte où les rôles sont en partie déterminés. La relation entre deux homosexuels s'établit également à l'intérieur d'une société qui impose un système de normes sociales dont nous sommes les héritiers plus ou moins consentants.

### ***Dimensions socio-structurelle et socio-symbolique***

Les trois niveaux qui viennent d'être décrits peuvent être saisis d'un double point de vue : la signification «objective» ou communément admise par tous, d'une part, et la signification particulière élaborée par chaque individu, d'autre part. Ainsi, porter un préservatif est aujourd'hui communément considéré comme un comportement de protection. Pourtant, dans certaines situations, le préservatif peut être ressenti comme une menace, parce qu'il évoque le risque du sida ou parce qu'il sous-entend une méfiance à l'égard du partenaire ou encore parce qu'il est attaché, pour certains, à l'image d'une sexualité débridée. La signification commune est souvent appelée «signification ethnosociologique» ou encore dimension socio-structurelle (Bertaux, 1986) tandis que le sens particulier pour chaque individu est appelé dimension socio-symbolique (Bertaux 1986, Demazière & Dubar 1997). Pour être plus précis, on doit sans doute signaler, comme le met en lumière Gusfield (1987:121), que l'accord de tous au sujet d'une signification commune n'existe pas, même si «dans leur évaluation du risque, les hommes de science agissent souvent comme si l'objet de leur étude était évident et comme si la signification d'un objet était la même pour ses utilisateurs et pour les chercheurs». De plus, la diversité des interprétations individuelles s'organise et se réfère à des courants symboliques soutenus eux-mêmes par des systèmes culturels (Sontag 1978, Douglas & Wildavsky 1982). (Tableau 1).

**Tableau 1 : Tableau récapitulatif**

<b>SITUATION SOCIALE</b>	<b>Dimension socio-structurelle</b>	<b>Dimension socio-symbolique</b>
<b>Niveau de la trajectoire</b>	Cycle de vie, âge, mobilité sociale, identité sociale,...	Temps subjectif, projet de vie, perception de l'avenir,...
<b>Niveau de l'interaction</b>	Caractéristiques des partenaires (âge, statut sérologique,...), milieu de l'interaction,...	Représentations subjectives du partenaire, perception du préservatif en fonction du statut sérologique,...
<b>Niveau du contexte</b>	Système des normes collectives, institutions, relations entre les sexes, inégalités,...	Perception subjective des normes, interprétation personnelle et attentes de punition,...

**La construction identitaire en tant que processus synthétique**

Enfin, les éléments esquissés ci-dessus ont été resitués dans le processus de la construction identitaire (Dubet, 1994), c'est à dire à l'intérieur d'un processus qui vise, pour les sujets, à obtenir, maintenir, développer ou protéger leur espace vital d'inscription et de reconnaissance sociale. Face à la confrontation à une multiplicité de risques (tels que le risque du VIH ou de maladies sexuellement transmissibles, mais également le risque de vivre seul ou d'être abandonné, par exemple), le travail identitaire est nécessaire et incessant, visant, pour chaque sujet, à opérer une synthèse toujours provisoire des trois dimensions décrites ci-dessus.

C'est précisément à cet endroit que l'on doit comprendre la relation étroite entre la notion de risque, la notion d'identité et la notion de vulnérabilité. En effet, en définissant la structuration identitaire comme le labeur synthétique incessant et indispensable susceptible de participer à l'adaptation des individus à divers risques et à leur inscription sociale, on peut en déduire que les situations de vulnérabilité sont les circonstances – au sens de moments spécifiques et d'espaces déterminés – au cours desquelles cet exercice vital est plus particulièrement pénible, difficile ou périlleux.

C'est la raison pour laquelle les interactions sexuelles constituent un point d'observation spécifique et privilégié de ce processus (Weeks, 1995), dans la mesure où se manifestent à cet endroit de manière exemplaire les efforts et les difficultés rencontrées par les sujets lorsqu'ils doivent maintenir et/ou développer les conditions de leur existence et de leur reconnaissance dans la sphère socio-affective<sup>5</sup>.

être distingués d'une troisième forme d'humiliation qui affecte la compréhension «normative» de soi, c'est-à-dire le mépris que subit un sujet lorsqu'il demeure exclu de la jouissance de certains droits à l'intérieur d'une société. Par «droits», on peut entendre les prétentions individuelles dont une personne peut légitimement attendre que la société les satisfasse. Si l'on prive systématiquement une personne de certains droits de ce type, alors on ne lui accorde pas la responsabilité morale au même titre qu'aux autres membres de la société. La particularité de cette forme de mépris, que l'on rencontre par exemple dans l'exclusion sociale, ne réside pas seulement dans la limitation de l'autonomie personnelle qu'elle occasionne, mais aussi dans le fait que celle-ci est associée au sentiment de ne pas posséder le statut d'un partenaire à part entière doté des mêmes droits. L'expérience de la privation de droits s'accompagne dès lors également d'une perte de respect de soi.

**5]** À la suite de Honneth (voir note 4), on peut considérer que l'espace de la reconnaissance affective est tout à fait primordial.

La quête ou le «travail identitaire» peut alors être décrit (Dubet, 1994) comme le maintien et le développement incessant d'un espace-temps dynamique au sein duquel un individu soutient une tension et une cohésion entre deux pôles, à savoir le vœu et la nécessité d'être «reconnu», c'est-à-dire attendu et inscrit comme membre à part entière d'une communauté sociale qui reçoit l'individu, et le désir et la nécessité d'être «inattendu» tant pour soi que pour autrui. Ce que Ricoeur appelle l'*identité narrative* (1983) est précisément ce point de tension et de cohésion. À partir de ce point de vue, les pratiques dites «à risque» sont considérées – parmi d'autres pratiques sociales – comme des éléments structurants dans un processus de mobilisation et de production individuel et collectif d'identités sociales (Barbier, 1996).

Au terme de ce premier parcours, il apparaît que l'étude des vulnérabilités doit s'attacher à l'examen rigoureux des situations sociales dans lesquelles celles-ci apparaissent et se développent. Cet examen des situations doit être rigoureux et systématique, en s'intéressant de manière précise à la multiplicité des éléments de compréhension susceptibles d'agir aux trois niveaux analytiquement distincts mentionnés plus haut, à savoir celui de la trajectoire sociale (ou encore celui des fragilités biographiques), celui des interactions sociales (ou encore celui des influences relationnelles) et enfin celui du contexte social (ou encore celui des impacts macro-sociaux). En cela, le processus synthétique et dynamique par lequel un individu particulier organise en continu l'interpénétration de ces niveaux et leur cohérence face à divers risques – que nous avons appelé processus de structuration identitaire – peut être considéré comme un travail d'arbitrage au cours duquel des moments de vulnérabilité spécifiques peuvent apparaître, que ce soit dans le cadre de certains lieux, de certaines rencontres ou de certains contextes. C'est en ce sens qu'on peut distinguer analytiquement la vulnérabilité identitaire, la vulnérabilité relationnelle et la vulnérabilité contextuelle, à condition de considérer que toute étude globale de la vulnérabilité nécessite de prendre en compte l'articulation particulière de ces trois niveaux et leur incidence respective, que ce soit objectivement ou subjectivement.

## Quelques détours par d'autres champs

Un détour par d'autres champs devrait nous permettre de mettre en lumière certaines articulations spécifiques entre niveaux mais aussi d'apporter quelques éléments supplémentaires à la compréhension des vulnérabilités, en particulier la dimension dynamique ou processuelle de celle-ci. Notre intention n'est pas d'exposer de manière exhaustive chacun des domaines abordés mais plutôt d'essayer de dégager l'un ou l'autre point saillant des débats qui ont cours à l'intérieur de ceux-ci.

### ***Les catastrophes «naturelles» et la famine comme conséquences de la rencontre entre risque et vulnérabilité***

C'est à la fin des années 80 et au début des années 90 que le concept de vulnérabilité est devenu d'un usage fréquent dans la littérature au sujet des catastrophes naturelles (Blaikie *et al.* 1994, Watts *et al.* 1993, Wisner 1993). Les débats en cours à propos de son usage sont d'autant plus utiles pour notre sujet qu'ils concernent un domaine particulièrement connexe à celui du sida. En effet, comme le sida, les catastrophes naturelles sont généralement considérées comme une coïncidence entre des dangers naturels (tels que les inondations, les cyclones, les tremblements de terre et la sécheresse)<sup>6</sup> et des conditions de vulnérabilité. Ainsi, lorsque un ou plusieurs dangers naturels ont lieu dans une situation vulnérable, le risque de catastrophe serait élevé (Maskrey, 1989:1). On considère généralement que l'on peut interpréter une catastrophe comme étant la situation extrême qui est implicite dans la condition quotidienne d'une population (Baird *et al.* 1975 ; Jeffrey, 1980). Les catastrophes «font remonter à la surface la pauvreté qui caractérise la vie de nombreux habitants» (Hardy et Satterwaite, 1989). Le sida a également été décrit comme un véritable révélateur, c'est-à-dire comme un événement qui, perturbant le système social, réactive certaines tensions et les expose au grand jour, paradigme de ce que des auteurs appellent une crise (Morin, 1969) et «accélérateur ou révélateur des processus de vulnérabilisation et de désaffiliation sociales» (Théry et Tasserit, 1996).

**6]** Nous pouvons remettre en question la pertinence d'appréhender le sida en tant que danger naturel. Même si sa diffusion est étroitement liée aux activités de la population humaine, les bouleversements déclenchés par l'apparition du VIH ont pris le monde par surprise et la probabilité d'être infecté reste incertaine.

Lorsqu'on examine la littérature au sujet de la vulnérabilité par rapport aux catastrophes naturelles, il apparaît qu'un point crucial des débats – qui fait l'objet de la discussion critique de Wisner (1993) – concerne précisément la difficulté d'appliquer ce concept très général à des situations concrètes. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la vulnérabilité aux catastrophes est souvent identifiée à une seule de ses causes, qu'il s'agisse de la pauvreté, du handicap, de certains modes d'habitat, de certaines formes du système de production ou encore de tout autre facteur susceptible de participer à la vulnérabilisation des personnes. De telles réductions causales oblitérent le fait que toutes les personnes qui se trouvent confrontées à l'influence des mêmes facteurs ne souffrent pourtant pas de manière semblable.

Une autre difficulté relevée par les auteurs concerne l'échelle ou la dimension spatiale de la vulnérabilité. En effet, ce concept est parfois mobilisé pour caractériser des villes ou des régions spécifiques, voire des pays tout entiers, laissant entendre qu'une réduction de la vulnérabilité à ce niveau réduirait par là-même la vulnérabilité des habitants alors qu'il est manifeste que tel n'est pas le cas.

Le défi aujourd'hui est de créer des «façons d'analyser la vulnérabilité qui est implicite dans la vie quotidienne» (Wisner 1993:128). Autrement dit, il s'agit de prêter attention aux conditions concrètes d'existence des personnes afin d'y discerner les potentialités et les faiblesses qui pourraient les rendre particulièrement vulnérables au cas où un événement défavorable survient. On doit cependant veiller à ne pas réduire *a priori* les stratégies et les modalités d'adaptation au risque à partir de conceptions ou de modélisations inadéquates ou étroites. Ainsi, la plupart des travaux de recherche au sujet des catastrophes s'appuient sur une théorie libérale selon laquelle les sociétés sont conçues comme un agglomérat tendant vers l'harmonie, composé d'individus qui tentent d'optimiser leurs intérêts de manière plus ou moins rationnelle avec le concours d'institutions diverses (Hewitt, 1983). Cette conception harmonieuse, consensuelle ou économique-rationnelle est contestable et d'autres modes de compréhension de l'existence sociale peuvent être davantage éclairants pour rendre compte de certaines vulnérabilités. La réaction individuelle face au risque et l'adoption d'un comportement donné ne sont pas seulement influencées par la qualité de l'information disponible, ainsi qu'il en est dans la théorie du choix rationnel, mais aussi «par les relations entre l'action et la structure, dont la dialectique a lieu sur une scène mondiale» (Wisner, 1993:129). On assiste ainsi, à partir de cette critique, à un double élargissement : tout d'abord, face à un événement potentiellement hostile, on substitue au sujet rationnel un sujet immergé à l'intérieur d'un système dynamique de relations qui influencent profondément ses choix et ses conditions concrètes d'existence; ensuite, on invite à s'interroger sur l'espace politique, économique et social élargi dont ces conditions d'existence émergent. Cette approche propose ainsi une vision

de l'action humaine mobilisant des ressources et subissant diverses contraintes structurelles sans pour autant être totalement déterminée. On peut parler de «théorie situationnelle» (Kruks, 1990), c'est-à-dire d'un effort de rendre compte des processus par lesquels certaines situations – extrêmement influencées par des mécanismes de domination économique ou par des rapports de force et d'autorité (Palm, 1990) – secrètent des espaces de marginalité.

Plusieurs modèles relatifs à la compréhension des catastrophes et de la vulnérabilité s'inscrivent à l'intérieur de cette conception à la fois dynamique, relationnelle et conflictuelle des rapports sociaux et des modes d'adaptation au risque. Ils diffèrent l'un de l'autre selon qu'ils insistent davantage sur les rapports de force politique, sur les contraintes économiques (Blaikie et Brookfield, 1987) ou encore sur les caractéristiques spatiales, sociales ou politiques considérées ensemble comme des «concentrations de conditions défavorisantes» (Chambers, 1983). On verra d'ailleurs ci-dessous, à partir de l'exemple plus particulier de la famine, comment Watts et Bolhe (1993) atteignent ce même équilibre entre l'action et la structure en mettant l'accent sur l'«empowerment» ainsi que sur l'économie politique et les droits dans leur modèle de la causalité des famines.

Ces auteurs tentent – à partir d'une revue de quelques travaux récents au sujet de la famine – de définir ce qu'ils appellent un espace de vulnérabilité, déterminé par des coordonnées sociales, politiques, économiques et historico-structurelles (Watts & Bolhe, 1993:118). Ils s'appuient pour cela sur la définition proposée par Chambers, pour lequel la vulnérabilité est l'exposition aux imprévus et au stress et la difficulté d'y faire face. La vulnérabilité, selon Chambers, a ainsi deux côtés : un côté extérieur, composé des risques, chocs et stress auxquels un individu ou un ménage est exposé, et un côté interne et sans défense, c'est-à-dire un manque de moyens de faire face sans une perte accablante (Chambers, 1989:1). C'est à partir de cette définition qu'ils dégagent trois coordonnées de vulnérabilité, à savoir le risque d'être exposé à des situations de crise (exposition), le risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ces situations (capacité) et enfin le risque de subir des conséquences graves suite à ces situations de crise (potentialité). Ces trois dimensions sont articulées dans le temps mais les facteurs susceptibles d'agir à chacun de ces niveaux sont différents. Cette multiplication des niveaux d'intelligibilité permet d'éviter la réduction de la vulnérabilité et de la famine – comme faits sociaux – à une seule cause.

L'avantage de cette approche est clairement de jeter un regard sur les divers niveaux d'intelligibilité et de vulnérabilité et leurs articulations. Ainsi, l'exposition, la capacité et la potentialité nécessitent que l'on considère des éléments qui entrent en jeu à différents moments et à différents endroits.

Cette dimension spatio-temporelle de la vulnérabilité est importante et nous pensons que la pertinence des catégories de Watts et Bolhe est telle qu'elles peuvent être appliquées dans le domaine du VIH/sida. Ainsi, l'exposition concerne davantage l'amont de l'événement, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs qui accroissent le risque d'infection par le VIH. Seront considérés particulièrement exposés au risque du VIH ceux et celles qui auront des «comportements à risque» dans des contextes où la prévalence du VIH est déjà élevée ou le devient. La capacité concerne la possibilité de mobiliser dans de tels contextes les ressources adéquates pour faire face à la situation. Peuvent ainsi par exemple être considérées comme particulièrement vulnérables au risque du VIH les personnes socio-culturellement défavorisées (migrants, etc.)<sup>7</sup> ou les jeunes en phase de recherche de leur identité sexuelle. La potentialité concerne davantage l'aval de l'événement ou ses conséquences, dont l'importance variera en fonction de l'endroit où l'infection a lieu (dans un pays industrialisé ou dans un pays du tiers monde où les soins sont quasi inexistant), de la présence ou absence de structures de soutien aux victimes du VIH/sida et leur entourage, et ainsi de suite.

### ***Le crime, le harcèlement racial et la vulnérabilité***

Le champ du crime semble sans doute bien éloigné de celui des catastrophes naturelles. On peut aussi se poser la question du lien entre le domaine du crime et celui du sida. Nous pensons cependant que des interrogations communes traversent ces domaines. Tout d'abord, ces trois champs d'investigation sont ouverts autour d'une menace. En cela, ils se situent à l'endroit où des individus et des groupes tentent de comprendre des événements pour s'en protéger. On pourrait avancer que ces trois champs sont caractérisés par une visée à la fois compréhensive et préventive à l'égard de menaces potentiellement et diversement mortelles. De plus, ces trois champs ne sont pas parfaitement exclusifs les uns des autres. Les catastrophes sont fréquemment à l'origine de diverses formes de délits dont les pillages sont sans doute la forme la plus sordide. Elles amènent aussi souvent avec elles leur lot de maladies qui trouvent, au coeur d'espaces sociaux bouleversés, les terrains féconds où se développer. Cette intersection mérite d'être désignée en qualité d'espace de vulnérabilité et nécessite en tant que telle un travail d'analyse approfondi.

Comme pour les catastrophes naturelles, les études de victimisation ont tendance à traiter le harcèlement racial et d'autres formes de délits comme des événements ou incidents statiques. Cependant, comme Bowling le fait remarquer, la victimisation raciale ne se passe pas dans l'espace d'un moment et s'avère plus dynamique et complexe que ce que la notion «d'incident racial» peut impliquer (Bowling 1993:231). Un des enjeux actuels des approches à la fois théoriques et pratiques est de parvenir à conceptualiser

7] Cf. Luger (1998) et Haour-Knipe & Rector (1996), entre autres.

les faits sociaux que représentent crime et criminalisation en qualité de processus insérés dans des contextes à la fois géographiques, socio-économiques, historiques et politico-normatifs. Cela ne signifie pas qu'il faille négliger les événements individuels et ponctuels mais que ceux-ci doivent sans relâche être resitués de manière rigoureuse à l'intérieur d'un processus lui-même continu (Georges-Abeyie, 1989). Pour reprendre l'image utilisée par MacLean (1986:8), il nous est impossible de comprendre la criminalité ou tout autre processus en regardant un événement ou un moment isolé, exactement comme il nous est impossible de comprendre le contenu d'un film en regardant un cliché statique.

Plus précisément, cette dimension processuelle permet de prendre en considération certains aspects de la violence raciale comme le fait qu'elle prend souvent la forme d'une victimisation multiple (Sampson et Phillips, 1992), d'agressions répétées (Home Office, 1981) et d'un harcèlement continu (Walsh, 1987; Tompson, 1988), c'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans un ensemble d'éléments qui constituent des «climats d'insécurité» ou encore des conditions spécifiques de vulnérabilité qui transcendent les situations de violence individuelle et qui échappent à l'analyse ponctuelle. En cela, il résultera de la tentative de réduire la victimisation multiple à une série d'incidents la perte d'une grande partie de cette expérience (Genn, 1988). Cette notion cruciale de climat ou de conditions défavorables rejoint le concept d'espace de vulnérabilité développé plus haut au sujet de la famine.

Ce qui apparaît particulièrement important à nos yeux est le fait que le domaine du crime est largement dominé par une logique de surveillance qui, à l'instar des statistiques officielles, tend à produire une description statique qui élude plusieurs éléments du processus dont, par exemple, la relation entre la victime et l'auteur ou encore leur relation avec la communauté à laquelle ils appartiennent. Pourtant, dans le cas du crime, le «système d'interactions» comprend, outre l'auteur et la victime, les «agents du système d'administration de la justice pénale» qui choisissent ou non de définir la situation problématique comme crime. En ce sens, le crime (non l'acte dommageable) est un produit du travail pénal. De la même manière que les membres de certains groupes sociaux sont davantage vulnérables à des actes dommageables, d'autres (ou les mêmes) sont davantage vulnérables à la «criminalisation», c'est-à-dire davantage vulnérables au fait que la situation problématique dans laquelle ils sont engagés fasse l'objet d'un recodage pénal, dont le premier effet est précisément la production d'un coupable et d'une victime<sup>8</sup>. On voit ici de manière exemplaire le lien dialectique étroit entre les vulnérabilités sociales effectives, les processus de vulnérabilisation et les procédures diverses de construction sociale du risque.

**8]** La «réalité» est souvent plus confuse. On peut reprendre ici le célèbre exemple de Garfinkel (1949) et des homicides Blanc-Blanc, Noir-Noir, Noir-Blanc, Blanc-Noir : les membres du groupe N semblent davantage vulnérables à l'homicide dans la mesure où ils en sont plus souvent victimes. Quant à la vulnérabilité à la criminalisation, cela dépend : le Noir qui a tué un Blanc est davantage vulnérable à la criminalisation qu'un Blanc qui a tué un Blanc, ou qu'un Blanc qui a tué un Noir ; le Noir qui a tué un Noir est le moins vulnérable de tous à la criminalisation. Par là, il apparaît que le travail de criminalisation doit non seulement sanctionner l'acte dommageable, mais réaffirmer la «ligne raciale», c'est-à-dire une hiérarchie sociale/raciale qui permet de considérer que l'homicide d'un Blanc par un Noir est la suprême offense, tandis que celui d'un Noir par un Blanc est à peine considéré comme un homicide. Par ailleurs, la criminalisation elle-même, génératrice de vulnérabilité (et d'exclusion) sociale, la légitime tout en la produisant. À partir du moment où le meurtre est reconnu jusqu'à celui où l'affaire est finalement tranchée, l'auteur est engagé dans un système de procédures de définition et de redéfinition des identités sociales et des circonstances. Ces définitions représentent la manière «d'être-là», l'attitude au sens que Edmond Husserl donne à ce terme, en référence à quoi l'auteur et l'acte signifient ce qu'ils signifient en tant qu'objets du traitement pénal (Garfinkel, 1949, p. 376).



9] Différentes écoles se sont succédé en matière de prévention du crime, dont l'évolution n'est pas sans points de comparaison avec l'évolution de la prévention du sida. Dans un premier temps (droit pénal classique), on attend de la pénalisation elle-même des effets de prévention. La peine – qui doit être certaine et intervenir rapidement après l'acte dommageable – est réputée influencer l'individu qui, soupesant les avantages et inconvénients de l'acte dommageable, renonce à le commettre. La recherche a depuis longtemps montré que les faits sont davantage complexes. En réalité, plus l'individu est vulnérable à la criminalité, moins il est sensible au risque de criminalisation ; plus il compte de proches engagés dans des activités criminelles ou qui ont eu maille à partir avec la justice, moins le risque pénal prévient le crime. Il y eut donc une évolution et les efforts de prévention ont davantage consisté à tenter de définir des «populations à risque»: pauvres, dégénérés, alcooliques, tuberculeux en Europe ; pauvres, immigrants, Noirs, etc., ailleurs. Les politiques de prévention, articulées à la définition du risque, changent, oscillant entre l'enfermement des dangereux potentiels et des actions en profondeur sur les facteurs de vulnérabilité (On pense notamment au Chicago Area Project inauguré dans la seconde moitié des années vingt, entre autres par Clifford Shaw, sociologue de l'École de Chicago. Il s'agissait, dans des quartiers à taux de criminalité/ criminalisation élevés, d'offrir ressources humaines et financières en développant le travail de rue).

Ce type de débat est d'autant plus intéressant à relever qu'il traverse aujourd'hui le champ du sida, balisé à son tour, comme on le verra ci-dessous, par des logiques et procédures de surveillance, érudant souvent les dynamiques relationnelles entre les partenaires de même que les logiques et contextes sociaux dans lesquels s'inscrit leur relation. En mettant l'accent sur le caractère relationnel, contextuel et processuel du risque lui-même, on évite l'écueil qui consiste, dans une perspective essentialiste, à considérer la vulnérabilité comme une caractéristique stable et essentielle d'individus. Au contraire, on vise par là à mettre en évidence le caractère potentiellement changeant de la vulnérabilité, que ce soit dans le temps, en fonction des espaces relationnels ou des réseaux ou encore selon les contextes sociaux au sens large. C'est pourquoi il apparaît essentiel que l'action politique et sociale à l'égard d'un problème – que cette action soit préventive<sup>9</sup> ou curative – traite le processus qui le sous-tend aussi bien qu'elle réponde aux incidents déclarés qui sont l'aboutissement de ce processus (Goldstein 1990). Pour soutenir la pertinence des actions, il faut que soient développées des recherches dynamiques, susceptibles de rendre compte des moments-clés des processus pouvant conduire au crime et capables de saisir la dynamique particulière de victimisation répétée en situant celle-ci dans son contexte géographique, social, politique et historique. Pour cela, des recherches quantitatives et qualitatives doivent être menées de manière coordonnée et complémentaire. Les études de surveillance doivent être complétées par des démarches ethnographiques, par l'analyse rigoureuse de récits de vie, par l'étude précise de cas ou par d'autres méthodes qui tiennent compte du caractère dynamique et subjectif de l'objet de recherche.

C'est par ailleurs dans le même sens que Georges-Abeyie met en lumière – dans le cadre d'une étude réaliste de la «criminalité noire» ou de la victimisation criminelle des Noirs – la nécessité de prendre en compte la diversité, la complexité et la mouvance des processus en cause. Parmi ceux-ci, il relève notamment la diversité interne des formes ethniques<sup>10</sup> qui s'oppose aux conceptions monolithiques des groupes ethniques, les différentes situations sociales rencontrées à l'intérieur de groupes ethniques considérés comme homogènes, de même que l'influence cruciale de la dimension spatiale.

On retrouve ici le noeud du débat théorique exposé plus haut, situé entre, d'une part, la réduction – essentialiste ou non – des faits observés à une seule cause – individuelle ou collective – et, d'autre part, la tentative de compréhension – plus ou moins confuse – des phénomènes par la mobilisation de la multiplicité des facteurs. C'est par ailleurs un des noeuds féconds du débat actuel au sujet de l'ethnicité. En effet, selon Poutignat et Streiff-Fenart, «Toute la problématique de l'ethnicité a consisté à rompre avec les définitions substantialistes des groupes ethniques, et à poser qu'une identité collective n'est jamais réductible à la possibilité d'un héritage culturel, fût-il réduit à un «noyau dur», mais se construit comme un système d'écarts et de différences par rapport à des «autres» significatifs dans

un contexte historique et social déterminé» (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995:192).

L'intérêt de ce détour par le champ du crime nous semble triple. Tout d'abord, la question de la vulnérabilité s'y trouve posée en tant qu'elle vise à mieux comprendre des différences et des écarts. Il ne s'agit donc pas d'analyser la vulnérabilité «en elle-même» mais bien de mettre en lumière les processus qui permettent de mieux comprendre comment il se fait que certains individus ou certains groupes sont, à certains moments, plus vulnérables que d'autres. Le deuxième intérêt de ce détour est qu'il pose la question de l'entité sociale à laquelle cet écart s'applique. S'agit-il d'écarts dont on peut imputer la cause à des individus ? Faut-il au contraire prendre en considération des groupes, voire des groupes ethniques ? La question est à la fois scientifique et éthique. Poutignat et Streiff-Fenart éclairent ce débat par une voie médiane et invitent à prendre en compte le système mouvant d'écarts et de différences au coeur duquel un individu se construit en faisant référence à des groupes. Par là, ils évitent à la fois la disqualification de toute référence à des entités collectives et l'ethnisation excessive des causalités. Enfin, grâce à ce détour, le débat entre «groupe à risque» et «comportement à risque», qui a traversé le champ du sida (voir supra) pourrait trouver à s'éclaircir. En effet, en se donnant pour objet les écarts en termes de vulnérabilité, la recherche doit répertorier et mieux comprendre les différences, que ce soit entre des groupes ou entre des individus. L'existence de différences à divers niveaux permet de s'opposer à toute vision monolithique du groupe – ou à l'ethnisation sur laquelle repose implicitement ou explicitement l'hypothèse du groupe à risque. En même temps, les liens identitaires des individus à leurs groupes de référence ou d'appartenance ne se trouvent pas exclus du travail de compréhension mais la question est plutôt de savoir en quoi ces liens sont susceptibles d'accroître ou, au contraire, de diminuer les écarts en termes de vulnérabilité à l'égard d'un risque.

### ***Vulnérabilité et destin dans le champ de la santé mentale***

Lors de notre détour par le champ des catastrophes naturelles, nous avons vu que l'articulation des trois niveaux de lecture d'une situation sociale de vulnérabilité (trajectoires, interactions et contexte) devait donner un rôle majeur au contexte social, dans la mesure où la vulnérabilité était effectivement liée à la probabilité d'événements hasardeux prenant naissance dans certains contextes spatio-temporels. En même temps, on a constaté que les impacts différentiels de ces événements, et donc les différences de vulnérabilités, ne pouvaient être compris qu'en tenant compte d'éléments relatifs aux capacités individuelles (e.a. les ressources ou les séquelles) ou aux processus relationnels (e.a. mobilisation ou isolement).

**10]** Un des points actuels du débat au sujet de l'ethnicité se présente, et ce n'est sans doute pas par hasard, sous la forme d'un retour de balancier venant mettre en cause les implications théoriques des positions interactionnistes et situationnistes lorsqu'elles aboutissent à des positions dogmatiques. La question cruciale pourrait être posée comme suit : la critique du primordialisme ou de l'essentialisme ne va-t-elle pas trop loin lorsqu'elle débouche sur une vision purement circonstancialiste selon laquelle l'ethnicité se résume à des manifestations en situation n'ayant aucun substrat substantiel ?

Dans le champ du crime et du harcèlement racial, les caractéristiques des interactions, les processus relationnels ou les rapports de forces entre les individus sont particulièrement éclairants dans la mesure où ils sont le point de cristallisation d'un événement social – le crime – qui est le cœur de l'observation. En même temps, un tel événement n'est que le reflet ou le point de condensation de processus influencés par le contexte social lui-même. On voit ainsi que la tendance majeure vise ici à disqualifier les lectures en termes de caractéristiques individuelles ou biographiques, voire identitaires ou ethniques.

En traversant le champ de la maladie mentale, nous nous trouvons, au contraire des deux premiers champs traversés, face à l'importance accordée aux processus identitaires. Il nous semble intéressant de voir pourquoi l'articulation des trois niveaux dans ce champ semble davantage s'opérer au bénéfice de l'instance individuelle, pour montrer qu'en réalité, cette prééminence ne vise pas à disqualifier l'influence du contexte et des relations sociales mais à mettre en valeur un point d'arbitrage subjectif de leurs connexions.

Le champ de la pathologie mentale peut à son tour paraître très éloigné de celui des catastrophes naturelles, du crime ou du sida. Cependant, il existe également de nombreuses intersections entre le champ de la santé mentale et les autres champs abordés jusqu'ici. Les désastres ou catastrophes, conçus comme «traumas» (Demoulin, 1997, Vandervecken, 1997, Vereecken, 1997), sont reconnus comme causes de diverses formes de désordres psychiques<sup>11</sup>. De même, l'errance ou l'exclusion de certaines catégories sociales sont susceptibles d'accroître l'incidence de diverses maladies dont des pathologies mentales. Il a été montré aussi que le stress maternel durant la grossesse, lié à diverses situations catastrophiques – guerre, famine, mort du partenaire, etc. – peut avoir un effet à long terme sur le développement mental de l'enfant et sur l'apparition de phénomènes schizophréniques (Glover, 1997, Van Os et Selten, 1998). Enfin, de récentes études de la séroprévalence ont révélé, dans les grands centres urbains, des taux de séropositivité au VIH alarmants chez les sujets des deux sexes atteints de maladies mentales graves (Cournos *et al.*, 1991), tandis que la recherche épidémiologique sur le comportement et le VIH indique qu'une proportion considérable des adultes atteints d'une maladie mentale grave ont des activités qui augmentent leur vulnérabilité au VIH/sida (Kalichman *et al.*, 1996).

Il apparaît que pour comprendre le surgissement de certaines pathologies mentales – parmi lesquelles la schizophrénie peut être considérée comme exemplaire – de nombreux auteurs s'inscrivent dans la foulée d'une démarche compréhensive et phénoménologique en l'envisageant comme mode particulier d'adaptation à la fois psychique et social mobilisé face à un environnement ressenti comme profondément hostile. Depuis les

**11]** Un débat profond oppose à cet égard la psychanalyse et d'autres disciplines psychologiques. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de cette discussion.

années 20, une perspective nouvelle a été ouverte à l'intérieur de la psychiatrie européenne pour aborder la schizophrénie grâce à l'apport de psychiatres comme Binswanger, Jaspers, Ey ou Minkowski inspirés par la phénoménologie de Husserl. À partir de leurs travaux, la schizophrénie a été considérée comme une possibilité humaine plutôt que comme un simple désordre ou un accident. Cette perspective est plus que jamais d'actualité et certains auteurs américains, par ailleurs à leur tour largement inspirés par Alfred Schütz, lui-même élève de Husserl immigré aux États-Unis, s'y intéressent aujourd'hui. On pense ainsi notamment à John S. Strauss (1992), Larry Davidson (1992, 1994), Osborne P. Wiggins (1997) ou James Phillips (1997) qui proposent, à partir de la phénoménologie, une analyse très fine de la quotidienneté de la vie des personnes, afin de dégager, d'une part, les systèmes complexes de relations entre divers facteurs et, d'autre part, les interactions entre la personne et le trouble au cœur d'un mécanisme pathologique conçu dorénavant comme un processus.

Selon Strauss (1997:260), la schizophrénie représente une forme de déplacement ou de rupture du point d'équilibre du processus continu de construction et de maintien de la «carte interne susceptible de nous informer au sujet de qui nous sommes, de comment marche le monde et de comment nous entrons en rapport avec ce monde pour gérer la complexité de notre existence et de notre croissance». Lorsque cette carte interne cohérente ou encore cette «structure administrative centrale impliquant la cognition, les sentiments et la perception» tombe en panne ou se trouve éclatée, que ce soit pour des raisons psychologiques, biologiques ou sociales et, le plus souvent, en fonction d'un enchaînement complexe d'éléments appartenant à ces divers registres, nous sommes très troublés. Nous tentons sans relâche de ramasser les morceaux épars de notre expérience pour prévenir toute détérioration supplémentaire, resituant par là en continu l'insensé à l'intérieur d'une structure organisatrice et protectrice porteuse d'un sens. La dynamique de cette cartographie interne est ainsi saisie entre la tendance à la dislocation face à l'imprévu et la tendance à l'immobilisme ou à l'identique, la conception du trouble que Strauss développe étant par là reliée de manière étroite aux développements de Ricoeur (1983-1985) au sujet de la notion d'identité. À partir d'une telle conception, la schizophrénie ne peut plus être conçue comme un événement qui s'impose de l'extérieur au sujet mais, au contraire, comme un mode d'adaptation particulier au risque d'aliénation, fut-ce sous la forme extrême de la dislocation, de la désintégration ou de la déchirure identitaire, tel que ce processus est mis en œuvre par un sujet – toujours limité dans ses ressources – face à une menace ressentie.

Cette conception se distingue radicalement de la description originale de la schizophrénie par Kraepelin (1904) il y a maintenant un siècle, à partir de laquelle celle-ci a été largement et constamment perçue comme un trouble psychiatrique lourd auquel le patient déficitaire est entièrement soumis et dont l'évolution, chronique et invalidante, le conduit à n'être plus qu'une

sorte de coquille vide ou de moi vidé de sa substance. Comme le souligne Davidson (1997), une des conséquences cruciales de cette disparition présumée du moi est l'éviction de celui-ci en tant qu'acteur du débat politique, de la recherche et des interventions cliniques sur les schizophrènes, instituant par là-même les autres comme décideurs ou comme porte-parole. De la même manière, une des ambitions de notre travail de recherche au sujet du risque du sida (Delor 1997), mené à partir de la parole des personnes atteintes elles-mêmes, a été de les reposer pleinement en qualité d'interlocuteurs privilégiés, témoins d'un processus identitaire au coeur duquel la contamination trouve à s'inscrire et non victimes d'un déficit qui les excluerait.

Si nous reprenons ici le premier cadre heuristique que nous avons proposé pour rendre compte de la situation de vulnérabilité à l'égard du risque du VIH/sida, c'est qu'il apparaît qu'à son tour, le champ de la santé mentale peut l'enrichir. En effet, le point saillant des débats au sujet de la schizophrénie concerne le caractère radicalement processuel, dynamique et complexe de la construction et du maintien par chacun d'un monde dans lequel il s'inscrit en relation avec d'autres. Or, notre concept de trajectoire sociale donne une place privilégiée à la dimension temporelle et processuelle. La radicalité de la position phénoménologique permet cependant d'étendre la dimension processuelle au contexte social et aux interactions elles-mêmes dans la mesure où ceux-ci, dans leur dimension subjective ou socio-symbolique, n'existent pas en tant que tels mais en tant qu'ils sont re-traduits par les sujets eux-mêmes. De plus, la conception du sujet en filigrane des travaux en santé mentale est proche de celle que nous privilégions, à savoir celle d'un sujet opérateur qui élabore progressivement et de manière incessante son monde et son identité. En même temps, cette conception oblige à prendre en compte le fait que les temporalités sont extrêmement différentes d'un sujet à l'autre, en fonction des relations dans lesquelles il s'engage et des contextes dans lesquels il s'inscrit. Ainsi, pour un usager de drogue, le temps subjectif est souvent le temps de l'ennui et de l'urgence, scandé par la relation au produit. Il en est de même pour un homosexuel qui fait son «coming out», lorsqu'il est mobilisé par l'impatience de «rattraper le temps perdu».

L'étude approfondie de la quotidienneté des personnes, recommandée dans le champ de la santé mentale, devrait notamment se donner pour objet l'analyse approfondie des discordances et tensions éventuelles entre les multiples temporalités qui traversent un sujet, que ce soient les siennes, celles du ou des partenaire(s), celles que lui impose divers contextes, etc. En effet, l'hypothèse commune de l'approche phénoménologique de la schizophrénie et de notre approche de la vulnérabilité à l'égard du VIH/sida concerne le lien entre des situations de vulnérabilité à l'égard de divers risques et des situations de tension ou de rupture d'équilibre du système complexe de relations à soi, aux autres et au monde. En matière de

VIH/sida, les discordances temporelles nous semblent un des facteurs cruciaux et à ce jour peu étudié de tension ou de rupture. Plus précisément, l'analyse approfondie des modes d'adaptation de couples à la situation de sérodiscordance est intéressante dans la mesure où elle met précisément en lumière les difficultés ressenties à l'égard du partage d'un temps commun ou d'un «temps du couple» pour des personnes qui se perçoivent subjectivement, depuis l'annonce de la sérodiscordance, sur des lignes temporelles radicalement séparées (Delor, 1997).

## Une tentative de synthèse

La compréhension des vulnérabilités face aux catastrophes naturelles donne un rôle important au contexte social et au caractère aléatoire d'événements plus ou moins menaçants. À partir de cet exemple, on pourrait, dans le champ du sida, accorder une attention accrue à des éléments objectifs liés au contexte lui-même, comme la prévalence, sans doute, mais aussi divers éléments socio-économiques qui, appartenant à ce niveau d'intelligibilité, ont été régulièrement sous-estimés. En même temps, comme les impacts différentiels des désastres sur ces événements, les différences de vulnérabilités à l'égard du VIH/sida ne peuvent à leur tour être comprises qu'en tenant compte d'éléments relatifs aux capacités individuelles (e.a. les ressources ou les séquelles) ou aux processus relationnels (e.a. mobilisation ou isolement).

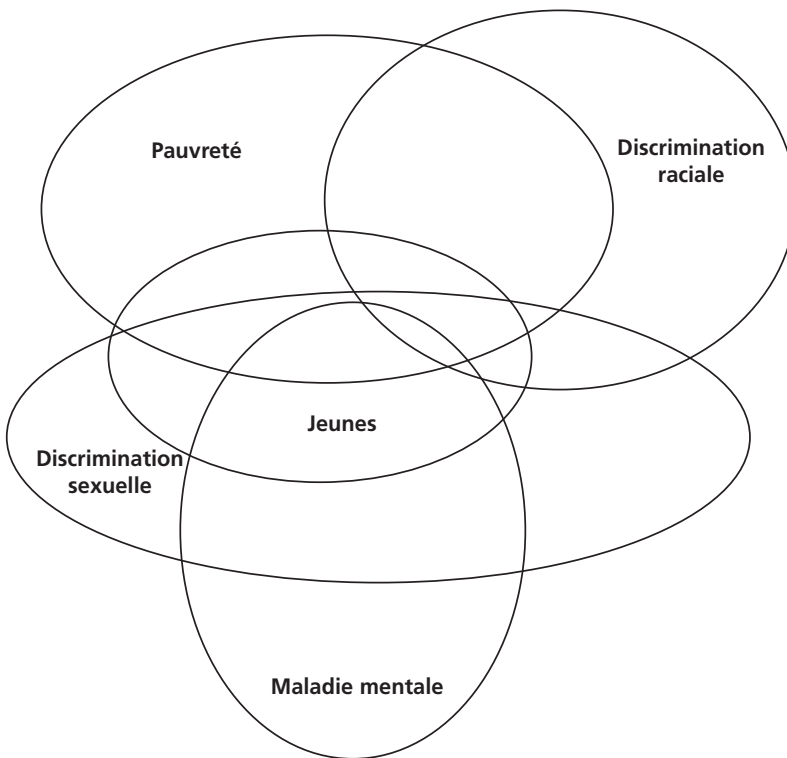
Dans le champ du crime et du harcèlement racial, la vulnérabilité est intimement liée au type de relations sociales entre les individus et les groupes et ces relations sont la scène où vient se produire l'événement-crime. De même, dans le champ du VIH/sida, la vulnérabilité est indissociable des relations sociales et/ou sexuelles et ces relations sont aussi l'endroit où vient se produire l'événement de la contamination. En même temps, et par analogie, la contamination doit être conçue comme le reflet ou le point de condensation de processus influencés par le contexte social lui-même et il est utile de disqualifier les lectures causales – et leurs dérivées – en termes de caractéristiques individuelles ou biographiques (attrait individuel du risque, conduites morbides, etc.), voire identitaires ou quasi ethniques (groupes à risques).

En traversant le champ de la maladie mentale, nous avons retrouvé les processus identitaires qui nous étaient d'ores et déjà apparus essentiels dans le domaine du VIH/sida. En même temps, l'importance accordée à la notion de dynamique identitaire et l'influence incontournable du contexte et des relations sociales sur le travail identitaire lui-même obligent à croiser les enseignements des différents champs pour essayer de dégager, à partir de ce croisement, une vision synthétique plus approfondie des processus de vulnérabilisation.

La traversée-même des différents champs nous apporte un premier enseignement, à savoir que les différents «espaces de vulnérabilité», pour

reprenant les termes de Watts et Bohl (1993), sont en intersection et se renforcent souvent l'un l'autre. Comme le schéma 2 tente de le représenter, on peut considérer que chaque cercle correspond à un «espace de vulnérabilité» particulier, au cœur duquel des processus spécifiques de vulnérabilisation agissent. La superposition d'espaces renforce la vulnérabilité des personnes concernées puisque plusieurs processus éventuellement concurrents s'y entrecroisent (complexification globale), que les ressources mobilisables sont de plus en plus réduites (situation interne) et que la probabilité d'événements potentiellement menaçants s'accroît (situation externe).

**Figure 2 : Intersections d'espaces de vulnérabilité**



Pour appréhender chaque espace de vulnérabilité – et, en particulier, celui du VIH/sida – la distinction que font les mêmes Watts et Bohl (1993) entre exposition, capacité et potentialité nous semble particulièrement féconde. Il nous semble intéressant de croiser ces catégories avec nos concepts de trajectoires sociales, interactions et contexte social, tant dans leur dimension objective que subjective. Un exemple permet de mieux saisir cette articulation. Dans le tableau 2, on tente de mettre en lumière les multiples aspects de la vulnérabilité d'un homosexuel face au risque du sida au moment de son «coming out». Les niveaux placés en ordonnée (exposition, capacité et potentialité) obligent à préciser à quelle entité ils s'appliquent.



En italique, on a indiqué – à titre d'exemple, et de manière non exhaustive – quelques pistes d'interventions.

Quelle que soit l'entrée par laquelle on lit ce tableau, l'analyse de la vulnérabilité est avant tout une analyse des écarts. Ces écarts peuvent d'abord être relevés au niveau individuel. L'existence d'écarts inter-individuels, même minimes, comme c'est le cas par exemple lors de catastrophes naturelles qui touchent une région entière, permet de ne pas totalement disqualifier l'individu lui-même comme interlocuteur et acteur social. À ces différences inter-individuelles, s'ajoutent les différences intra-individuelles dans la mesure où le même individu n'est pas identiquement vulnérable selon les contextes où il s'inscrit, selon les relations dans lesquelles il est engagé et selon les moments de sa trajectoire. C'est l'ensemble de ces variations qui nourrit en profondeur le caractère processuel de la vulnérabilité. C'est à cet endroit que le concept d'identité, conçu comme entité dynamique et cristallisatrice de ce processus, nous est apparu essentiel.

Ce premier niveau d'analyse ne dispense pas cependant de rendre compte de certaines similitudes entre les individus. Par là, l'analyse se déplace du niveau inter-individuel au niveau des différences inter-groupes. Mais – et ce n'est pas un élément négligeable – les groupes qui font l'objet de telles comparaisons ne sont jamais que des constructions hypothétiques, simplificatrices et de second degré. Le processus par lequel ces catégories collectives sont construites nécessite le rabotage du niveau des écarts inter-individuels. L'usage fallacieux de la notion de «groupe à risque» provient précisément de l'évitement de l'analyse au niveau inter-individuel et, par là, disqualifie et stigmatise l'individu assimilé au groupe.

Un troisième niveau dépasse à son tour le niveau inter-groupe pour prendre en compte la société dans son ensemble. Le remplacement de la catégorie «groupe à risque» par la catégorie «comportement à risque» correspond à cette tendance à universaliser le risque en posant comme entité sociale menacée la société dans son ensemble. Ce glissement, qui est sans conteste motivé aussi par des raisons éthiques, ne manque pas de soulever quelques difficultés. En effet, en accédant à un tel niveau de généralité, il devient impossible de prendre en compte avec précision les situations concrètes de vulnérabilité. Ce sont d'ailleurs les comportements qui, à ce niveau de généralité, sont seuls à pouvoir être considérés comme causes du risque et cibles de la prévention, ce qui représente un pas quasi surréaliste dans la mesure où un comportement n'est pas à proprement parler une entité sociale susceptible de se voir adresser un message.

**Tableau 2 : les multiples aspects de la vulnérabilité d'un jeune homosexuel face au risque du sida au moment de son «coming out»**  
*(en italique : pistes pour l'action préventive)*

	TRAJECTOIRE	INTERACTION	CONTEXTE
EXPOSITION	<p><b>Éléments objectifs et subjectifs de la trajectoire influençant l'exposition : honte résiduelle, sentiment d'urgence et de temps perdu.</b></p> <p><i>Amélioration du rapport de l'individu avec lui-même, accompagnement psychologique de l'individu lors de la phase de «coming out», offre de services spécifiques d'écoute et d'accueil, dédramatisation de la question homosexuelle.</i></p>	<p><b>Éléments objectifs et subjectifs de la relation influençant l'exposition : différence d'âge et/ou d'expérience entre les partenaires.</b></p> <p><i>Accroissement de la capacité de négociation et de dialogue entre les partenaires. Travail en amont de la relation elle-même, dans le champ de l'éducation affective.</i></p>	<p><b>Éléments objectifs et subjectifs du contexte influençant l'exposition : discrimination sociale effective ou ressentie.</b></p> <p><i>Lutte contre la discrimination.</i></p>
CAPACITÉ	<p><b>Ressources personnelles objectives et subjectives : capital socio-culturel, connaissances par rapport au risque, expériences antérieures, etc.</b></p> <p><i>Amélioration des connaissances, formation et information, accroissement des capacités de mobilisation des connaissances et des acquis, formation à l'assertivité et à la confiance en soi.</i></p>	<p><b>Ressources et contraintes relationnelles objectives et subjectives : capacité de négociation entre les partenaires, similitude des langues ou des références culturelles ou, au contraire, écarts, rapports de forces, etc.</b></p> <p><i>Travail de counselling avec les partenaires. Information au sujet des modalités d'adaptation aux différences dans le couple.</i></p>	<p><b>Ressources et contraintes contextuelles objectives et subjectives : reconnaissance du couple homosexuel ou, au contraire, mépris et permanence d'injures.</b></p> <p><i>Loi anti-discrimination, reconnaissance politique et juridique du couple homosexuel.</i></p>
POTENTIALITÉ	<p><b>Conséquences objectives et subjectives au niveau de l'individu suite à la contamination : dépression, isolement, auto-exclusion, révolte, etc.</b></p> <p><i>Counselling adapté, accompagnement, inclusion des personnes atteintes dans le travail de prévention, reconnaissance de leur statut de personnes à part entière, etc.</i></p>	<p><b>Conséquences objectives et subjectives au niveau de la relation suite à la contamination d'un des partenaires : rupture, contamination de l'autre partenaire, adaptation progressive au risque, modification du rapport au temps, etc.</b></p> <p><i>Travail de counselling avec les partenaires au sujet de leur adaptation à la multiplicité de risques auxquels ils sont confrontés.</i></p>	<p><b>Conséquences objectives et subjectives au niveau du contexte : assouplissement du contexte normatif en matière de sexualité ou, au contraire, raidissement.</b></p> <p><i>Renforcement de la solidarité avec les séropositifs et malades du sida.</i></p>

En insistant ainsi sur le caractère nécessairement différentiel de la vulnérabilité, on en fait un outil spécifique de mesure de certaines différences. En cela, et parce qu'elle s'intéresse aux différences inter et intra-individuelles avant tout, l'étude de la vulnérabilité est indissociable de l'étude des processus identitaires dont la santé mentale nous a donné un exemple fécond. En effet, les processus de structuration identitaire peuvent être conçus comme des processus de différenciation et d'affiliation, c'est-à-dire de résistance dynamique à la fois individuelle et collective, face à l'émergence continue, plus ou moins probable selon les contextes, de multiples risques. En même temps, les risques ne sont pas égaux pour chacun et la différence d'incidence se manifeste de manière exemplaire dans les relations sociales, en y rendant explicites – pour qui accepte d'y prêter attention – les mécanismes sociaux de production et de reproduction des inégalités face au risque.

## Conclusion

Le sida a été à l'origine d'un nouveau champ d'investigation. Il a amplifié des processus de vulnérabilisation existants tout en en révélant de nouveaux. La sphère à la fois intime et socialement incontournable de la sexualité se trouve par lui investie de nouvelles inquiétudes et d'une demande de sécurité. Aujourd'hui, scientifiquement explicable et techniquement évitable, le sida continue pourtant à poser des problèmes de gestion tout à fait cruciaux. Des efforts considérables ont été faits. Ils restent indispensables pour réduire le risque. Si la vie sociale et les échanges qu'elle suscite ne peuvent échapper totalement à l'imprévu et au risque, l'inacceptable réside dans la répartition inégale de celui-ci, articulée à des vulnérabilités qu'il importe d'analyser avec rigueur pour les réduire.

Cette analyse doit porter sur les processus à l'œuvre et éviter toute lecture en termes de personnes ou d'états et les stigmatisations qui y sont liées. De plus, il s'agit de chercher à comprendre la multiplicité des niveaux et des éléments en jeu en évitant un double piège, à savoir le repli dans le flou sous prétexte de la complexité ou, au contraire, la conquête au prix de la réduction causale. Et il nous paraît que c'est une démarche compréhensive approfondie qui est la plus à même d'atteindre cet objectif.

## Remerciements

Nous avons bénéficié, pour la partie relative au crime et à la vulnérabilité, de la relecture attentive et des apports essentiels de Fabienne Brion, professeur à l'Ecole de criminologie de l'Université catholique de Louvain et chercheur au Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Alette Leleux, également des FUSL, a effectué la recherche bibliographique et Gaby Leyden a procédé à la traduction. Qu'elles en soient ici remerciées.

## Références

BAIRD A., O'KEEFE P., WESTGATE K., WISNER B., 1975, *Toward an Explanation of Disaster Proneness*. Occasional Paper N° 1. Disaster Research Unit, University of Bradford.

BARBIER J.M., 1996, De l'usage de la notion d'identité en recherche, notamment dans le domaine de la formation, *Education permanente*, n° 128, «Formation et dynamiques identitaires», pp. 11-26.

BARTH F., 1995, Les groupes ethniques et leurs frontières, in *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp. 202-270.

BAYER R., 1991, «Public health policy and the AIDS epidemic: an end to HIV exceptionalism», *New England J Med* 324, pp. 1500-1504.

BERTAUX D., 1986, «Fonction diverses des récits de vie dans le processus de recherche», in *Les récits de vie*, Montreal, Éditions Saint-Martin.

BLAIKIE P., BROOKFIELD H., 1987, *Land Degradation and Society*. London, Methuen.

BLAIKIE P., CANNON T., DAVIS I., 1994, *At Risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*, Routledge, London & New-York.

BOWLING B., 1993, «Racial Harassement and the Process of Victimization. Conceptual and Methodological Implications for the Local Crime Survey», *British Journal of Criminology*, vol. 33, N° 2.

CHAMBERS R., 1983, *Rural development: Putting the Last First*. London: Longman.

COURNOS F., EMPFIELD M., HORWATH E., MCKINNON K., MEYER I., SCHRAGE H., CURRIE C., & AGOSIN, B., 1991, HIV seroprevalence among patients admitted to two psychiatric hospitals, *American Journal of Psychiatry*, 148, pp. 1225-1230.

DAVIDSON L., 1992, «Developing an empirical phenomenological approach to schizophrenia research», *Journal of Phenomenological Psychology*, 23, 1992, pp. 3-15.

DAVIDSON L., 1994, Phenomenological research in schizophrenia: from philosophical anthropology to empirical science, *Journal of Phenomenological Psychology*, 25, pp. 104-130.

DAVIDSON L., 1997, Vulnérabilité et destin dans la schizophrénie: prêter l'oreille à la voix de la personne, *L'Évolution psychiatrique*, 62 (2), pp. 263-284.

DELOR F., 1997, *Séropositifs. Trajectoires identitaires et rencontres du risque*, Paris, L'Harmattan.

DEMAZIERE, D., DUBAR, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple de récits d'insertion*, Paris, Éditions Nathan.

DEMOULIN C., 1996, Rêve, chiffage, réel, in *Zig Zag*, n° 4, pp. 47-51.

DOUGLAS M and WILDAVSKY A., 1982, *Risk and Culture*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.

DUBET F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil.

DUCLOS D., 1987, La construction sociale des risques majeurs in FABIANI J-L., THEYS, J., (Eds), *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 37-54.

ERIKSON E.H., 1972, *Adolescence et crise, la quête de l'identité*, Paris, Éditions Flammarion.

GARFINKEL H., 1949, Research note on inter and intra-racial homicides, *Social Forces*.

GENN H., 1988, Multiple Victimization, in M. MAGUIRE AND J.POINTING (Eds) *Victims of crime : A new deal?* 90-100. Milton Keynes : Open University Press.

GEORGE-ABEYLE D. E., 1989, Race, Ethnicity and the Spatial Dynamic: Towards a Realistic Study of Black Crime, Crime Victimization and Criminal Justice Processing of Black, *Social Justice*, vol. 17, n° 3, pp. 153-166.

GLOVER V. 1997, Maternal stress or anxiety in pregnancy and emotional development of the child. *British Journal of Psychiatry*, 171, 105-106.

GOLDSTEIN H., 1990, *Problem-oriented Policing*. New York: MacGraw-Hill.

GUSFIELD R. J., 1987, Aspects symboliques du risque sociétal : l'aliment et la boisson comme sources de danger, in FABIANI J-L., THEYS J., (Eds), *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 121-137.

HAOUR-KNIPE M., RECTOR R., Eds, 1996, *Crossing borders: migration, ethnicity and AIDS*, London: Taylor & Francis.

HARDY J., SATTERWAITE D., 1989, *Squatter Citizen: Life in the Urban Third World.*, Earthscan, London.

HEWITT K., 1983, The idea of calamity in a Technocratic Age in HEWITT K., (ed.), *Interpretation of Calamity*, pp. 3-32. Allen&Unwin, Boston.

HOME OFFICE, 1981, *Racial Attacks*, Report of a Home Office Study. London, Home Office.

HONNETH A., 1990, Integrität und Mißachtung. Grundmotive einer Moral der Anerkennung, *Merkur*, 501, pp. 1043-1054.

HUBERT M., 1989, La construction sociale du risque : L'exemple du sida, *Diagnostics*, Louvain-la-Neuve, Ciaco éditeurs.

HUBERT M., 1991, L'approche constructiviste appliquée à la sociologie des problèmes sociaux: éléments d'un débat, *Recherches sociologiques*, vol.XXII, n°1-2, Louvain-la-Neuve, Recherches Sociologiques éditeurs.

HUBERT P., 1987, À la recherche du risque acceptable, enjeux autour d'une relation dose-effet, in FABIANI J-L., THEYS, J., (Eds), *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 181-194.

JEFFREY S., 1980, The creation of vulnerability to natural disasters: case studies from the Dominican Republic. *Disasters*, 6, 1.

KAHNEMAN D. and SLOVIC P., 1982, *Judgement under Uncertainty: Heuristics and Biases*, New York, Cambridge University Press.

KALICHMAN S.C., CAREY M.P., & CAREY K.B., 1996, Human immunodeficiency virus (HIV) risk among the seriously mentally ill. *Clinical Psychology: Science and Practice*, 3, pp.130-143.

KRAEPELIN E., 1904, *Lectures on clinical psychiatry*, Baillere, London, Tindal and Cox.

KRUKS S., 1990, *Situation and Human Existence*. London, Unwin Hyman.

LAING R.D., *The Divided Self: An Existential Study in Sanity and Madness*, London, Tavistock Publications, 1960.

LASCOURMES P., 1998, Le sida entre exceptionnalité et banalisation, in *Transcriptase* n° 64, pp. 26-28.

LUGER L., 1998, *HIV/AIDS prevention and «class» and socio-economic related factors of risk of HIV infection*, Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.

MACLEAN B.B., 1986, Critical Criminology and Some Limitation of Traditional Inquiry in B.D. MACLEAN (ed.), *The political Economy of Crime: Reading for a Critical Criminology*. Scarborough, Ontario: Prentice-Hall.



MASKREY A., 1989, *Disaster Mitigation: A Community Based Approach*. Development Guidelines N° 3. Oxford, Oxfam.

MOATTI J-P. and LOCHARD J., 1987, L'évaluation formalisée et la gestion des risques technologiques : entre connaissance et légitimation in FABIANI J-L., THEYS, J., (Eds), *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, pp. 61-78.

MORIN E., 1969, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, 1969.

O'MALLEY J., MANN J. and TARANTOLLA D., 1993, Vulnerability and HIV Prevention. *Hygie: International journal of health education*, Vol. XII/2: 12-14.

PALM R., 1990, *Natural hazards: An Integrative Framework for Research and Planning*. Johns Hopkins, Baltimore.

PARKER R., 1996, Empowerment, community mobilization and social change in the face of HIV/AIDS, *AIDS*, 10 (suppl 3), pp. S27-S31.

PERROW C., *Normal accidents. Living with High-risk technologies*, New York: Basic Books, 1984.

PETO D., REMY J., VAN CAMPENHOUDT L. and HUBERT M., 1992, *Sida : l'amour face à la peur*, Paris, Éditions L'Harmattan.

PHILLIPS J., 1997, Pierce et la vulnérabilité sémiotique dans la schizophrénie, *L'évolution psychiatrique*, 62, 369-379.

PIOT P. and AGGLETON P., 1998, AIDS, Inequality and Prevention, *Intranational AIDS Society Newsletter*, 10, pp. 8-10.

POUTIGNAT P. and STREIFF-FENART J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses Universitaires de France.

RICOEUR P., 1983-85, (trois volumes), *Temps et récit*, Paris, Seuil.

SAMPSON A and PHILLIPS C., 1992, Multiple Victimization: Racial Attack on an East London Estate, *Police Research Group Crime Prevention Unit Series Paper 36*. London: Home Office Police Department.

SONTAG S., 1978, *Illness As Metaphor*, New York: Random House.

STRAUSS J.S. 1997, La nature de la schizophrénie : vulnérabilité et destin, *L'évolution psychiatrique*, 62, 2, pp. 245-262.

THERY I. and TASSERIT S., 1996, Sida et exclusion, in *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La découverte: 363-373.

THEYS J., 1987, La société vulnérable, in FABIANI J-L., THEYS, J., (Eds), *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, pp. 3-35.

THIAUDIÈRE C., 1998, La «normalisation» du sida ; quel danger ?, *Transcriptase* 64, pp. 24-25.

TOMPSON K., 1988, *Under Siege: Racial Violence in Britain Today*. Harmondsworth: Penguin.

VAN CAMPENHOUDT L., COHEN M., GUIZZARDI G. and HAUSSEER D. (Eds), 1997, *Sexual Interactions and HIV Risk: New Conceptual Perspectives in European Research*, London, Taylor & Francis, Social Aspects of AIDS Series.

VANDERVEKEN Y., 1997, L'hallucination : le rêve traumatique du psychotique, *Quarto*, n° 63, p 53-57.

VAN OS, J. SELTEN JP, 1998, Prenatal Exposure to Maternal Stress and Subsequent Schizophrenia, The May 1940 invasion of the Netherlands, *British Journal of Psychiatry*, 172, pp. 324-326.

VEREECKEN C., (1997), Le traumatisme et l'excès du réel, *Quarto*, n° 63, pp. 57-60.

WALSH D. 1987, *Racial Harassment in Glasgow*. Glasgow: Scottish Ethnic Minorities Research Unit.

WATTS M. J. and BOLHE G., 1993, Hunger, Famine and the Space of Vulnerability, *Geojournal*, 30-2, pp. 117-125

WEEKS J., 1995, History, Desire and Identities, in GAGNON J. and PARKER R., *Conceiving sexuality*, New-York and London, Routledge.

WIGGINS O. P., Vers une phénoménologie husserlienne des étapes initiales de la schizophrénie, *L'évolution psychiatrique*, 62, 2, 1997, pp. 245-262.

WISNER B., 1993, Disaster Vulnerability: Scale, Power and Daily Life, *Geojournal* 30.2, pp. 127-140.